



Comment ai-je dépensé mes frais de mandat au premier trimestre 2021 ?

De janvier à mars 2021, j'ai dépensé 9 859€ soit 3 286€ par mois (ce qui représente 62% de l'avance de frais de mandat trimestrielle).

Tous mes frais sont justifiés dès le 1er € (je n'utilise pas la tolérance de 150 € non justifiés par semaine) et contrôlés par un expert-comptable. Pour ce trimestre, aucune facture n'est manquante.

La répartition des frais par grands postes de dépenses est la suivante :

Les frais liés à la permanence parlementaire (location des lieux, fonctionnement lié) représentent un budget mensuel de 1 382€. Ils sont en baisse par rapport au trimestre précédent (qui comprenait l'achat de fournitures de bureau et d'équipements multimédias pour un nouveau collaborateur).

Les frais de déplacements sont stables et représentent un budget mensuel de 478€.

Les frais dits d'hébergement et de repas représentent 231€ par mois et sont eux aussi stables par rapport au trimestre précédent.

Les frais de communication et documentation sont en hausse, avec un budget de 783€ par mois. Ce trimestre, ils comprennent notamment l'abonnement numérique à la presse locale ainsi que des frais de graphisme.

Les frais de représentation et de réception, déjeuners ou dîners où j'invite des partenaires et acteurs de terrain ou de la société civile, sont en baisse à 404€ par mois.

Les dépenses diverses se limitent aux frais bancaires ce trimestre, soit 7€ par mois.



Utilisation de l'avance de frais de mandat : premier trimestre 2021

